

## Poste de Délégué général

Société des Ingénieurs Arts et Métiers

### Éléments de contexte

#### Notre Communauté Arts et Métiers

Née en 1846, la Société des Ingénieurs Arts et Métiers est reconnue d'utilité publique en 1860 avant de devenir une association régie par la Loi de 1901. Elle fédère les anciens élèves ingénieurs du cursus Grande École des Arts et Métiers, soit à ce jour près de 34 000 membres. La Société des ingénieurs Arts et Métiers compte 143 groupes régionaux en France métropolitaine, 82 dans les DOM-TOM et à l'étranger, ainsi que 66 groupes professionnels, 460 promotions en activité, 3 000 ingénieurs Arts et Métiers actifs bénévoles et 15 permanents. Notre association, la Soce, est l'une des plus importantes des associations d'alumni ayant son siège en France. Elle est souvent citée comme référence par les autres associations notamment au sein de celle des IESF - Ingénieurs et Scientifiques de France.

Du fait de sa Reconnaissance d'utilité publique, ses statuts et son règlement intérieur sont soumis à l'approbation du Ministre de l'intérieur. Elle est connue tant par la force de ses Valeurs que par le fameux esprit Gadzarts, acquis lors des années passées à l'École et auxquels ses membres sont très attachés.

De nombreuses activités sont organisées par des camarades bénévoles, aussi bien dans le domaine professionnel, des promotions et des territoires qu'aux plans individuel et personnel, afin de répondre aux attentes des sociétaires ; citons en les principales que sont :

- celles concernant la vie de notre Communauté : l'Entraide, les Jeunes Promotions, l'animation des régions et des délégués de promotions, les prix et les bourses, ...
- celles concernant les activités professionnelles : les Groupes Professionnels distribués par grands secteurs d'activité industriels et économiques,
- les Activités économiques et humaines : le pôle Carrière et l'accompagnement des trajectoires professionnelles, le conseil et le réseau des Experts, la reprise et création d'entreprise, ...
- la Communication avec la revue AM Magazine, AM Multimédia, les réseaux sociaux, ...
- les Projets spécifiques et l'international, ...
- le soutien à l'École et le Think tank Arts et Métiers,
- le soutien aux élèves et à la vie des campus,
- et toutes autres activités scientifiques, culturelles ou de détente.

La Soce a créé une Fondation ainsi que des filiales (Club Iéna, A&M Multimedia, A&M Accélération) qui sont des entités juridiques distinctes avec lesquelles elle entretient cependant des relations étroites.

#### Qu'en est-il de la situation actuelle ?

Notre association des ingénieurs des Arts et Métiers, la Soce, malgré son importance et son dynamisme, n'échappe pas aux interrogations auxquelles sont confrontées la majorité des associations d'alumni à savoir pour les jeunes promotions comme pour les moins jeunes : pourquoi faire partie de telles associations d'anciens élèves ? A quoi ça sert ? Pourquoi payer une cotisation ?

En réponse à ces interrogations, notre association est dans une dynamique d'évolution et de transformation et a identifié des grands axes de travail que sont :

- ✚ La **modernisation du fonctionnement** de la Soce, dans un souci de plus grande professionnalisation, commençant par la réforme de sa gouvernance, et la prise en compte de la transition numérique,
- ✚ Le renforcement **de l'adhésion et de l'implication** des sociétaires aux actions menées par la Soce (ce que la Soce peut leur apporter et ce qu'ils peuvent apporter à la Soce) en communiquant plus intensément sur les réalisations à ce jour souvent mal connues,
- ✚ La **compréhension des nouvelles attentes** des sociétaires en termes de transparence, de démocratie et de bienveillance en s'appuyant sur les nouveaux textes statutaires, les procédures qui en découlent et le **processus de labellisation** qui vient d'être engagé,
- ✚ La **nécessité et l'urgence d'adapter et de proposer** de nouveaux services aux sociétaires, quelle que soit leur tranche d'âge, après avoir validé qu'ils répondent à de réels besoins valorisables
- ✚ La **préoccupation de donner** par tous les moyens **plus de lisibilité** aux sociétaires sur ce qu'est la Soce et de prendre en compte sur les demandes concernant son évolution,
- ✚ Le **renforcement de la proximité** entre les services de la Soce et les sociétaires parfois géographiquement éloignés, principalement en décentralisant toutes les activités qui peuvent l'être,
- ✚ La **contribution aux évolutions de la formation** des ingénieurs de l'industrie de demain, notamment en les incitant à élargir leurs connaissances tout au long de leur vie,
- ✚ La **politique du bénévolat** : rôles, statut, motivation et engagement des bénévoles,
- ✚ Sans oublier la contribution par nos actions à la transmission de nos valeurs communes – fondées sur la Fraternité - et de **notre histoire commune**.

## La Mission du poste de Délégué général – Dg – et ses Activités

Dans le cadre des orientations, objectifs, priorités et directives définis par le Président, avec le Bureau et les diverses instances dirigeantes de notre association, le Délégué général mettra en œuvre les actions et programmations en découlant, en mobilisant les salariés autour d'elles et en garantissant le respect des obligations légales, statutaires, fiscales et sociales de notre association relevant de la loi de 1901 et de sa reconnaissance d'utilité publique.

Notre association étant engagée dans une transformation profonde selon les axes formulés ci-dessus, le Dg sera l'un des acteurs clefs de cette évolution. Il en facilitera l'implémentation en liaison avec les autres acteurs plus directement concernés : membres du Bureau, élus statutaires ainsi que bénévoles en responsabilité de groupes territoriaux, d'activités ou de services spécifiques.

**La richesse de ce poste** vient

- du travail avec les instances de gouvernance de l'association d'alumni la plus active en France : Bureau, Conseil d'administration, Comité, etc. réunissant de nombreux sociétaires ayant exercé des fonctions de direction en entreprise,
- du fonctionnement de l'association et du suivi des diverses activités exercées en son sein :
  - lieux et intervenants multiples,
  - compréhension des périmètres de responsabilité et fluidification des interactions entre les différents acteurs ie : bénévoles, membres élus statutairement, en interne et externe,
  - attachement fort des Gadzarts à leur association et organisation de leurs capacités de mobilisation et d'engagement à son service,

- de la dynamique de transformation impactant
  - la gouvernance avec pour objectif de stimuler la démocratie participative,
  - la révision des procédés administratifs comme conséquence des changements d'organisation et de la numérisation des processus, le tout facilité et pérennisé par la démarche de labellisation en cours
  - l'acquisition et la mise en œuvre des compétences associées à ces évolutions,
  - l'évolution des modes d'information et de décision appropriés au regard de cette complexité,
- du pilotage des opérations administratives et de transformation, pilotage qui nécessite des outils et indicateurs aussi bien pour les aspects quantitatifs que qualitatifs comme le climat interne ou la satisfaction de la Communauté, ainsi que la compréhension des différents calendriers et échéances,
- de la médiation vis-à-vis des différents acteurs, aptitude indispensable en considération :
  - de la diversité de la nature des relations de fonctionnement : permanents, bénévoles, élus, volontaires, sociétaires,
  - de l'efficacité de la culture « contractuelle » d'engagement avec les différentes parties prenantes au fonctionnement et à la qualité de l'esprit Gadzarts.
- de la communication auprès des services de la Soce et auprès des sociétaires s'appuyant sur la maîtrise des outils modernes de diffusion de l'information, et en développant des capacités d'expression orales et écrites utiles en toutes circonstances.

**L'attrait de ce poste** tient donc à différents aspects inhérents à la situation d'évolution et de transformation de l'association, au nombre de personnes devant être « embarquées » et au spectre large d'activités devant être couvert. Cette situation à laquelle tout responsable peut être confronté professionnellement présente dans ce cas spécifique, un intérêt inhérent à la nature très particulière des relations de fonctionnement entre les différentes parties prenantes :

- « facilitateur », le Dg est le « pivot » de l'association, en interface forte avec la gouvernance en place qu'il conseille et dont il applique les décisions, avec les bénévoles en responsabilité de groupes ou de services dont il facilite l'activité tout en veillant à ce qu'elle respecte les textes statutaires et l'esprit de l'association, et bien sûr avec les salariés qu'il dirige au quotidien
- le Dg n'a pas de relation hiérarchique avec les bénévoles,
- les bénévoles n'ont pas de lien hiérarchique avec les salariés mis à la disposition de l'activité qu'ils ont prise en charge,
- la culture du « contrat d'engagement » qui doit donc prévaloir à la dynamique de ces relations :
  - je fais QUOI pour QUAND avec QUI et COMMENT,
  - et de la familiarisation avec la pratique « RASCI » (*Responsable, Approuve, en Soutien, Consulté, Informé*).

### **Quelles conséquences pour le poste de Délégué général ?**

Au regard du profil du candidat, il est important qu'il fasse notamment valoir les qualités suivantes :

- expérience de gestion des situations complexes,
- aptitude à l'écoute, à la construction de liens, d'identités professionnelles et éventuellement individuelles,
- grande aptitude en matière de communication,
- expérience avérée de responsabilités administratives et de gestion des ressources humaines,
- connaissances générales juridiques, fiscales et sociales,
- grand sens et pratique des relations humaines et des relations institutionnelles,
- culture projet : sens de l'organisation, des objectifs, du résultat,
- maîtrise des outils modernes de communication et de gestion numérique des documents.